



Lignes directrices et critères d'évaluation des exposés de position

Novembre 2008



GenomeCanada

150, rue Metcalfe, Bureau 2100
Ottawa (Ontario) K2P 1P1

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|-------|---|----|
| 1 | Objectifs de Génome Canada | 3 |
| 2 | Contexte | 3 |
| 3 | Exposés de position | 5 |
| 4 | Processus de présentation et d'évaluation | 6 |
| 4.1 | Échéancier | 6 |
| 4.2 | Admissibilité | 7 |
| 4.3 | Déclaration d'intérêt (DI) | 7 |
| 4.4 | Processus des exposés de position..... | 8 |
| 4.4.1 | Recherche des faits | 8 |
| 4.4.2 | Consultation / Ateliers | 9 |
| 4.4.3 | Rédaction | 9 |
| 4.4.4 | Présentation | 9 |
| 4.5 | Évaluation des exposés de position..... | 9 |
| 5 | Financement..... | 10 |
| 6 | Présentation d'un exposé de position..... | 10 |
| 7 | Leçons apprises | 11 |
| 8 | Renseignements additionnels..... | 12 |
| | Annexe A – Critères d'évaluation | 13 |

Génome Canada est un organisme sans but lucratif qui se consacre à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie nationale de recherche en génomique et en protéomique au profit des Canadiennes et des Canadiens. Grâce à des **investissements** du gouvernement du Canada qui totalisent actuellement **840 millions de dollars**, Génome Canada est devenu la principale source de financement et d'information liée à la génomique et à la protéomique au Canada et a créé six centres de génomique au pays (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Alberta et Colombie-Britannique).

1 OBJECTIFS DE GÉNOME CANADA

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie concertée de recherche en génomique et en protéomique qui permettra au Canada de devenir un chef de file mondial dans des domaines comme l'agriculture, l'environnement, la foresterie, les pêches, la santé humaine et animale et le développement de nouvelles technologies.
- Appuyer les projets à grande échelle d'importance stratégique pour le Canada dont l'ampleur dépasse les capacités actuelles en rassemblant l'industrie, le gouvernement, les universités, les hôpitaux de recherche et le public.
- Mettre à la disposition des chercheurs de tous les domaines liés à la génomique et à la protéomique des plateformes de génomique et de protéomique, par l'entremise de six centres de génomique régionaux au Canada.
- Se faire chef de file dans les domaines de recherche qui ont trait aux enjeux de la recherche en génomique et en protéomique liés à l'éthique, à l'environnement, à l'économie, au droit, et à la société (GE³DS), et faire connaître au public canadien les risques relatifs, les avantages et les réussites de la recherche en génomique et en protéomique.
- Utiliser le pouvoir multiplicateur des investissements du Gouvernement du Canada auprès d'autres partenaires pour que les résultats de recherche se traduisent par des applications qui profiteront à l'économie et à la société canadiennes.

2 CONTEXTE

Il y deux ans, Génome Canada a lancé la première demande d'exposés de position, dans le cadre de ses activités de financement, et invité la communauté scientifique à s'associer à des intervenants afin de définir des thèmes de recherche stratégique et de présenter d'abord des déclarations d'intérêt (DI), puis des exposés de position. Les communautés scientifiques visées par ces thèmes ont ensuite choisi des dirigeants de thème qui ont accepté de gérer le processus qui a mené à la présentation d'exposés de position à l'été. Les exposés ont été évalués par des pairs à l'échelle internationale et jusqu'à maintenant, quatre exposés de position ont été recommandés au conseil d'administration de Génome Canada en vue de leur inclusion dans son portefeuille de recherche stratégique et sa présentation budgétaire à Industrie Canada. En 2007-2008, les deux exposés de position recommandés ont porté sur les thèmes de l'agriculture – plantes,

« *Génomique des cultures pour un Canada en santé* », et les bioproduits, « *Assurer la bioéconomie future du Canada par la génomique* ». En 2008-2009, les exposés de position recommandés portent sur l'agriculture – animaux, « *Génomique des animaux terrestres et aquatiques* », et sur la santé des enfants, « *Génomique de la santé de l'enfant : un investissement dans l'avenir du Canada* ».

On peut consulter ces exposés de position à :
<http://positionpapers.genomecanada.ca/fr/> (en anglais seulement)

Le conseil d'administration de Génome Canada a convenu de lancer une troisième demande d'exposés de position afin de définir les thèmes de recherche stratégique qui seront inscrits dans sa présentation budgétaire de 2009-2010.

Les cinq exposés de position suivants, élaborés au cours du dernier cycle, passeront automatiquement à l'étape de l'évaluation :

| Thème | Titre de l'exposé de position |
|--|---|
| Santé et valorisation des écosystèmes | Ecosystem Health and Wealth |
| GE ³ DS | Models, Methods and Metrics for Governance of Genomics Innovation in Canada |
| Infection, inflammation et immunité | Securing and Improving the Health of Canadians through Advanced Genomic Studies of Infection and Inflammation |
| Génomique des soins de santé personnalisés | Cardiometabolic Health Genomics: Personalized Strategies for Optimized Care and Public Health |
| Réseaux d'interaction des protéines | Protein Interaction Networks in Cancer and Neurological Diseases |

Les dirigeants de ces exposés peuvent choisir de les revoir, de se retirer en tant que dirigeant, ou de retirer l'exposé de position. Des fonds seront mis à la disposition de ceux qui souhaitent revoir leur document. Les dirigeants qui souhaitent relancer tout le processus de consultation, dont un atelier national, doivent en informer Génome Canada au plus tard le 2 février 2009.

3 EXPOSÉS DE POSITION (PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DES PRIORITÉS)

Génome Canada dirige un troisième processus d'établissement des priorités conçu pour définir des thèmes de recherche stratégique susceptibles de procurer des avantages socio-économiques au public canadien. Ce processus commence par une Demande d'exposés de position (DDEP – novembre 2008). Pour de plus amples renseignements sur le contexte, consultez la DDEP de novembre 2008, publiée dans le site Web de Génome Canada (<http://positionpapers.genomecanada.ca/fr/>).

La première étape du processus est la présentation d'une déclaration d'intérêt (DI) par un dirigeant de thème disposé à diriger le processus et à veiller à la préparation de l'exposé de position. Les DI doivent décrire des thèmes de recherche stratégique axés sur les points forts du Canada en science et en technologie, sur la probabilité de résultats socio-économiques, d'avantages et d'effets sur la discipline ou le secteur visé par le thème. Seules les DI qui définissent clairement un thème de recherche stratégique qui peut faire l'objet d'un concours ultérieur de financement, plutôt qu'un projet de recherche, seront admissibles à la préparation d'un exposé de position.

L'analyse de toutes les DI devrait être terminée à la fin janvier 2009, et il devrait alors y avoir consensus sur les thèmes de recherche stratégique qui seront explicités dans des exposés de position. **Au total, 10 exposés de position tout au plus seront poursuivis.**

Les chercheurs sont invités à proposer de nouveaux thèmes de recherche stratégique dans tous les domaines des sciences de la vie, mais il faut noter qu'étant donné que le *Portefeuille des investissements en recherche stratégique* de Génome Canada de 2007-2008 et de 2008-2009 comprend déjà des exposés de position dans les domaines de l'agriculture – plantes et animaux, des bioproduits, et de la santé des enfants, d'autres DI portant sur ces mêmes domaines ne seront pas retenues.

Un exposé de position doit être un document bref et non technique qui définit l'importance du ou des problèmes à résoudre, et la façon dont les outils de la génomique ou de la protéomique peuvent contribuer à la recherche de solutions. Il doit décrire l'état actuel de la science au Canada et ailleurs dans le monde, les infrastructures et les ressources humaines disponibles au Canada, le financement total nécessaire sur une période de quatre ans, les résultats socio-économiques, les avantages et les effets attendus sur la discipline ou le secteur visé par le thème de recherche stratégique.

Il faut noter que les dirigeants des thèmes de recherche stratégique et des exposés de position devront consacrer beaucoup de temps pendant au moins six mois à faire valoir le thème de recherche qu'ils proposent et à rassembler des chercheurs afin de coordonner la préparation de l'exposé de position. Il faut bien comprendre aussi que les chercheurs qui participeront à la préparation des exposés de position ne recevront aucun avantage par rapport aux autres candidats d'un concours futur.

À l'été 2009, un Comité international d'évaluation établira un ordre de priorité parmi les exposés de position présentés et recommandera ceux qui devraient faire partie du *Portefeuille des investissements en recherche stratégique* de Génome Canada, une proposition détaillée d'investissements qui sera présentée au gouvernement fédéral à l'automne 2009.

Les exposés de position retenus serviront de fondement à des appels de demandes ultérieurs dans des concours visant le financement de projets.

4 PROCESSUS DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

4.1 Échéancier

| | |
|--------------------------------|--|
| 5 novembre 2008 | Publication de la Demande d'exposés de position et des <i>Lignes directrices</i> |
| 17 novembre – 15 décembre 2008 | Présentation des déclarations d'intérêt (DI) |
| 15 janvier 2009 | Rencontre d'unification à Ottawa |
| Fin janvier 2009 | Annonce des décisions sur les nouveaux thèmes de recherche stratégique |
| 2 février 2009 | Date limite pour les dirigeants des thèmes de 2007-2008 pour demander un atelier |
| 19 mars 2009 | Séance d'information à Ottawa |
| Fin avril 2009 | Ateliers à Ottawa |
| 1 ^{er} juin 2009 | Date limite de présentation des exposés de position |
| 3 septembre 2009 | Rencontre du Comité international d'évaluation (Toronto) |
| 24 septembre 2009 | Envoi au conseil d'administration qui prendra les décisions pertinentes |

Génome Canada peut adapter le processus de définition des thèmes de recherche stratégique, selon le volume de propositions ou d'autres facteurs pertinents. Toute modification sera rapidement communiquée dans le site Web de Génome Canada et par le truchement des centres de génomique.

4.2 Admissibilité

Génome Canada acceptera les DI des chercheurs de tous les établissements universitaires, des laboratoires gouvernementaux, des entreprises et des instituts de recherche canadiens. Génome Canada encourage les chercheurs qui pensent accepter des postes d'attache au Canada dans un proche avenir à participer au processus, mais ils doivent d'abord communiquer avec Génome Canada.

4.3 Déclaration d'intérêt (DI)

La première étape du processus est la présentation d'une déclaration d'intérêt (DI). Les DI seront acceptées à partir du 17 novembre jusqu'au 15 décembre 2008. Chacune des DI doit être appuyée par un centre de génomique régional. Toutes doivent être conformes aux critères d'admissibilité de base (se reporter à l'annexe A) communiqués dans le site Web de Génome Canada (<http://positionpapers.genomecanada.ca/fr/>). Le site Web sera le véhicule de diffusion de l'information à tous les intéressés. Ces derniers pourront consulter les DI et faire part de leurs commentaires sur un thème.

Chacune des DI doit être présentée sur le formulaire prévu dans le site Web de Génome Canada et comprendre ce qui suit :

1. Titre du thème proposé.
2. Nom, adresse et autres renseignements du ou des dirigeants proposés (au maximum deux dirigeants peuvent être inscrits).
3. Date de présentation.
4. Explications sur le fondement scientifique de la recherche et les outils des sciences en « omique » qui seront utilisés.
5. L'importance du ou des problèmes à aborder, les résultats socio-économiques, les avantages et les effets attendus sur la discipline ou le secteur visé par le thème à court et à moyen terme (de 5 à 10 ans environ).
6. Explications de l'état actuel de la science au Canada et ailleurs dans le monde, démontrant une sensibilisation aux progrès actuels et la connaissance de ces derniers.
7. Explications des infrastructures et des ressources humaines disponibles au Canada pour entreprendre la recherche nécessaire.
8. Processus proposé pour la préparation de l'exposé de position, notamment les méthodes qui seront utilisées pour s'assurer de l'inclusivité du processus de consultation, du calendrier d'exécution et des ressources nécessaires.

Après la date d'échéance du 15 décembre 2008, les DI seront évaluées pour déterminer si elles se prêtent à la préparation d'un exposé de position. On s'attachera en particulier à déterminer si ces DI décrivent un thème de recherche stratégique qui peut faire l'objet d'un appel de demandes dans le cadre d'un concours. Les DI qui ne décriront qu'une proposition de recherche d'application générale limitée, seront rejetées et ne seront pas davantage évaluées.

Bien qu'idéalement, toutes les DI qui répondent aux critères d'admissibilité devraient passer à l'étape de la préparation d'un exposé de position (se reporter à la section B de l'annexe A), un maximum de 10 thèmes de recherche stratégique à la fois deviendront des exposés de position.

Comme les exposés de position ne sont pas publiés (à l'exception de ceux qu'il est recommandé d'inclure dans la présentation budgétaire de Génome Canada), il se peut qu'il y ait chevauchement entre les thèmes actuels déjà dans le pipeline et les nouveaux thèmes proposés dans les DI. Une réunion d'unification sera organisée le 15 janvier 2009 à Ottawa à laquelle participeront des représentants de chacun des thèmes actuels intéressés, des auteurs de DI et des centres de génomique afin de résoudre tout problème de chevauchement et aider la communauté scientifique à faire consensus sur les thèmes qui devraient passer à la phase de développement.

Veillez prendre note que les thèmes de recherche stratégique qui sont poursuivis peuvent ne pas correspondre aux titres des DI présentées initialement, car certaines, qui pourraient concerner des secteurs ou des disciplines connexes, peuvent être regroupées pour former des thèmes généraux.

L'analyse de toutes les DI devrait être terminée à la fin janvier 2009, et il devrait alors y avoir consensus sur les thèmes de recherche stratégique qui seront explicités dans des exposés de position.

Si, à quelque moment que ce soit pendant le processus, il est déterminé qu'une DI n'est pas conforme aux critères d'admissibilité définis à l'annexe A, Génome Canada N'acceptera PAS la DI au processus de préparation des exposés de position.

4.4 Processus des exposés de position

Les thèmes de recherche stratégique doivent être d'envergure nationale et englober une compréhension et une évaluation des travaux qui se font dans le domaine à l'échelle internationale. Les centres de génomique auront donc principalement à aider à établir des contacts, à cibler des participants compétents pour assurer l'inclusivité, et à trouver de l'aide financière (y compris un cofinancement possible) à l'échelle régionale, en vue des efforts nationaux. Chacun des thèmes de recherche stratégique doit être appuyé par un centre de génomique. Le centre de génomique principal administrera les fonds attribués au thème, mais tous les centres de génomique devront travailler en collaboration les uns avec les autres, et avec Génome Canada, pour s'assurer du caractère national des processus de consultation.

Génome Canada jouera un rôle de coordination dans la préparation des exposés de position et veillera au respect des principes de transparence et d'inclusivité.

4.4.1 Recherche des faits

Les dirigeants de thème doivent commencer par déterminer si d'autres chercheurs canadiens travaillent au thème de recherche stratégique proposé dans des domaines ou des disciplines connexes pour que les experts les plus compétents participent à la préparation des exposés de position. Des chercheurs qui ont inscrit leur appui en faveur du DI seront les premiers consultés pour cibler les intéressés. D'autres recherches, par exemple des recherches de la littérature ou des études de marché, peuvent également s'avérer nécessaires.

4.4.2 Consultation / Ateliers

On s'attend à ce que les dirigeants des nouveaux thèmes choisissent de tenir un atelier national et réunissent les intervenants intéressés pour cibler les objectifs de l'exposé de position et obtenir un consensus sur les mesures à prendre pour atteindre ces objectifs. Des lignes directrices spécifiques sur la tenue des ateliers nationaux sont publiées dans le site Web de Génome Canada à <http://positionpapers.genomecanada.ca/fr/>. Les ateliers sont, pour le moment, prévus à Ottawa à la fin avril 2009. Ces dates sont provisoires et Génome Canada souhaiterait être informée de tout conflit d'horaire avec des conférences internationales qui pourrait nuire à la participation aux ateliers.

4.4.3 Rédaction

Les exposés de position doivent être brefs (tout au plus 10 pages de texte descriptif, à l'exclusion d'une page de sommaire, des diagrammes, des tableaux, des commentaires et des remerciements); ils doivent reprendre plus en détail le contenu de la DI et tenir compte de tous les critères d'évaluation décrits à l'annexe A. Ils doivent également préciser le financement total qu'il est jugé nécessaire d'obtenir sur une période de quatre ans, de même que les sources de cofinancement possibles. Les documents doivent être présentés en anglais.

4.4.4 Présentation

La date limite de présentation des exposés de position est le 1^{er} juin 2009. Les priorités seront établies au plus tard à la fin septembre 2009. Il ne faut pas considérer l'acceptation d'un exposé de position par Génome Canada comme une garantie d'inclusion dans le *Portefeuille des investissements en recherche stratégique* de Génome Canada. Il faut comprendre également que même si des dirigeants de thème peuvent par la suite être des chercheurs principaux dans des concours futurs financés par le biais du présent processus, le fait d'être un dirigeant de thème ne garantit pas et ne confère pas d'avantages dans ces concours.

4.5 Évaluation des exposés de position

Un comité multidisciplinaire d'évaluation composé d'experts scientifiques internationaux, d'experts des GE³DS, des finances et de la gestion se réunira à l'été 2009 pour examiner les exposés de position présentés en juin 2009. Le comité se réunira le 3 septembre 2009 pour évaluer chacun des exposés de position et établir un ordre de priorité selon les critères d'évaluation décrits à l'annexe A.

Les dirigeants des thèmes pourront rencontrer personnellement les membres du comité pour discuter de différents aspects de leur exposé de position. Afin de limiter la durée de la rencontre, cette réunion prendra la forme d'une séance de questions et de réponses – les dirigeants des thèmes ne seront pas autorisés à y faire des présentations.

Les recommandations du comité d'évaluation seront présentées au conseil d'administration de Génome Canada en septembre 2009. Ce dernier rendra la décision définitive sur l'ordre de priorité des exposés de position qui figureront dans le *Portefeuille des investissements en recherche stratégique*.

Génome Canada peut adapter le processus d'évaluation, selon la complexité des propositions ou d'autres facteurs pertinents. Toute modification sera rapidement communiquée dans le site Web de Génome Canada et par le truchement des centres de génomique.

5 FINANCEMENT

Génome Canada mettra des fonds à la disposition de chaque thème de recherche stratégique approuvé pour appuyer la préparation des exposés de position. En février 2009, un maximum de 15 000 \$ par exposé sera mis à la disposition du ou des dirigeants des thèmes choisis, par l'entremise du centre de génomique responsable; ces sommes pourront être utilisées à la discrétion des dirigeants de thème pour tous les coûts directs liés à la préparation de l'exposé de position, à l'exception des coûts salariaux les concernant. Voici des exemples des coûts admissibles :

- Recherche de la littérature
- Soutien administratif et fournitures
- Réunion des rédacteurs (lorsqu'il y a plus d'un auteur)
- Études de marché
- Téléconférences

Les dirigeants de thème qui demanderont des fonds à Génome Canada devront envoyer un budget détaillé et une confirmation du centre de génomique qui administrera les fonds.

En plus de ces fonds, Génome Canada coordonnera et financera tous les ateliers nationaux. Ces ateliers thématiques sont provisoirement prévus à la fin avril 2009 à l'hôtel Lord Elgin à Ottawa pour aider ceux et celles qui peuvent participer à plus d'un atelier, et réduire au minimum les coûts. De plus amples renseignements sur les ateliers thématiques seront communiqués à une date ultérieure.

6. Présentation d'un exposé de position

Les dirigeants de thème doivent soumettre les exposés de position au plus tard à 17 h, heure de l'Est, le 1^{er} juin 2009, par courriel à l'adresse suivante : gcardin@genomecanada.ca.

Présentation matérielle

- Il faut utiliser une police de caractères d'au moins 11 points.
- L'exposé de position ne doit pas compter plus de 10 pages à l'exclusion des graphiques, des tableaux, de la bibliographie, du sommaire et de la réponse aux évaluations antérieures (s'il y a lieu).
- Le sommaire doit se limiter à une (1) page.
- Les graphiques et les tableaux doivent se limiter à trois (3) pages.
- La bibliographie doit se limiter à une (1) page.
- La réponse aux évaluations antérieures doit se limiter à deux (2) pages.
- L'exposé de position doit être soumis en format Word ou WordPerfect. Aucune règle de présentation particulière n'est prévue pour les pièces jointes additionnelles.

Pièces jointes

Il faut noter que seul l'exposé de position de 10 pages ainsi que les tableaux, les graphiques, la bibliographie, le sommaire et la réponse aux évaluations antérieures, s'il y a lieu, seront envoyés aux évaluateurs. Toute autre pièce jointe figurera dans un site Web auquel auront accès les évaluateurs; ils ne seront toutefois pas tenus de les consulter. Toute partie de l'exposé de position qui dépassera les limites des pages sera retirée et traitée comme une annexe.

Langue

Il faut présenter les exposés en anglais de sorte qu'ils puissent être évalués par les évaluateurs internationaux les plus pertinents.

Publication dans Internet

En soumettant un exposé de position à Génome Canada, vous consentez à sa publication dans le site Web de Génome Canada s'il est retenu pour faire partie du *Portefeuille des investissements en recherche stratégique* de Génome Canada. Les pièces jointes ne seront pas publiées.

Ajout facultatif pour les thèmes récurrents

Les dirigeants de thèmes récurrents peuvent, à leur gré, ajouter deux (2) pages en réponse aux évaluations précédentes. Veuillez noter que les évaluations précédentes NE seront PAS transmises aux évaluateurs.

7. Leçons apprises

Le comité international d'évaluation des exposés de position a fait les suggestions suivantes pour améliorer les cycles futurs. Voici ses commentaires les plus importants à l'intention des rédacteurs d'exposés de position.

- 7.1** Même si l'auditoire éventuel des exposés de position est le gouvernement du Canada, les auteurs doivent rédiger les documents en se rappelant que leur premier auditoire est le comité d'évaluation par les pairs. Ce dernier est multidisciplinaire et composé de scientifiques en génomique, d'économistes et de dirigeants d'entreprise en biotechnologie de calibre mondial.
- 7.2** Il est important de préciser les références des documents sources utilisés pour les statistiques et les hypothèses sur les répercussions économiques et sociales décrites dans les exposés de position.
- 7.3** Il faut clairement indiquer les objectifs, les justifications, les avantages sociaux et économiques attendus, de même que les enjeux en GE³DS.
- 7.4** Il faut se montrer aussi précis que possible dans la description des ressources humaines disponibles au Canada. Il ne faut pas oublier que la plupart des membres du comité d'évaluation par les pairs ne seront pas des Canadiens et qu'ils peuvent ne pas être au courant de tous les intervenants clés au Canada, en particulier en dehors de leur domaine de compétence particulier.

8. Renseignements additionnels

Veillez adresser les demandes de renseignements à :

M. Michael J. Morgan, Ph.D.
Agent scientifique en chef
Génome Canada
150, rue Metcalfe, bureau 2100
Ottawa (Ontario) K2P 1P1
Tél. : 613-796-1230
mmorgan@genomecanada.ca

ANNEXE A – CRITÈRES D’ADMISSIBILITÉ ET D’ÉVALUATION

A Critères d’admissibilité pour la publication de déclarations d’intérêt (DI) dans le site Web

L’objectif premier est de permettre à Génome Canada de réunir des fonds pour créer de nouvelles possibilités de financement de la recherche. Il ne faut pas oublier que les thèmes retenus feront l’objet d’appels de demandes particuliers.

Les DI doivent, par conséquent, décrire des thèmes de recherche stratégique d’envergure nationale axés sur les points forts du Canada en science et en technologie, et porter sur des problèmes de grande importance. Elles doivent décrire comment l’application de la recherche en génomique ou autres domaines connexes en « omique » à un problème en biologie donné permettra probablement de trouver une solution qui pourrait se traduire par des applications qui profiteront à la population canadienne (en termes de santé, de richesse, et de bien-être), à court et à moyen terme. Les thèmes qui ont trait aux enjeux de la recherche en génomique liés à l’éthique, à l’environnement, à l’économie, au droit et à la société (GE³DS) seront les bienvenus.

1. Le thème doit porter sur l’application de la recherche en génomique ou en protéomique.
2. La DI doit décrire les résultats socio-économiques, les avantages et les effets attendus sur la discipline ou le secteur visé par le thème, à court et à moyen terme (de 5 à 10 ans environ).
3. La DI doit décrire un processus de préparation de l’exposé de position.
4. La DI doit préciser le nom d’un ou des dirigeants de thème chargés du processus et qui auront la responsabilité de présenter un exposé de position.
5. La DI doit bénéficier de l’appui d’un centre de génomique.

B Critères d’admissibilité pour qu’une DI passe au processus des exposés de position

La DI doit être conforme aux cinq critères décrits en A ci-dessus, et :

1. le thème proposé doit appartenir à un domaine d’une importance stratégique pour l’économie et la société canadiennes.

C Critères d’évaluation des exposés de position

Les critères suivants devront être respectés, mais la liste n’est pas exhaustive.

1. Le thème doit être axé sur la recherche à grande échelle dans un domaine en « omique » ou la recherche sur les enjeux de ces recherches liés à l’éthique, à l’environnement, à l’économie, au droit et à la société (GE³DS), ainsi que les résultats socio-économiques, les avantages et les effets attendus sur le secteur ou la discipline visé par le thème à court et à moyen terme (de 5 à 10 ans environ).
2. La pertinence et les répercussions de la recherche proposée à l’échelle internationale. La recherche permettra-t-elle au Canada de faire partie des chefs de file mondiaux ou de maintenir sa place parmi eux? Comment la recherche se compare-t-elle avec celle qui se fait ailleurs?
3. Importance économique ou influence sur la société de la discipline ou du secteur visé par le thème particulier.
4. Démonstration de l’inclusivité du processus utilisé pour préparer l’exposé de position, y compris les consultations.
5. Démonstration que le type de recherche proposé mise sur les points forts du Canada en science et en technologie, de même qu’en recherche en génomique ou en protéomique, qu’il utilise les infrastructures existantes, s’il y a lieu, ou qu’il cible un créneau unique du Canada.
6. Démonstration d’un intérêt et d’un appui suffisants de la part des intervenants, y compris des cobailleurs de fonds éventuels.